

**ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY A  
L'OCCASION DE L'INAUGURATION DE  
L'EXPOSITION "AUTREMENT DIT"  
(Samedi 7 décembre 1991)**

Monsieur Jean-Claude AUROUSSEAU,  
Préfet de Région,

Messieurs les ~~Préfets~~ (s/Préfet de Douai et  
de Valenciennes),

Monsieur Charles HERAL, Président de  
l'Association des Ateliers du Soleil,

Madame Anne-Marie PODVIN, Directrice,  
fondatrice de l'Association des Ateliers du  
Soleil,

Monsieur André COLIN, Adjoint au Maire  
~~Délégué~~,

Monsieur Patrick KANNER, adjoint au Maire  
Mesdames et Messieurs les Elus,

Mesdames,

Messieurs,

C'est toujours avec un grand  
plaisir que j'inaugure les expositions, qui  
animent le grand hall de l'Hôtel de Ville.

La Maison Commune des Lillois doit être représentative du dynamisme de la ville c'est la raison pour laquelle je tiens à ce qu'elle soit en permanence un lieu accueillant et attractif.

Nous veillons par exemple à ce que le grand hall, soit à longueur d'année le siège de manifestations culturelles aussi diverses qu'intéressantes.

La grande qualité de l'exposition d'oeuvres d'art que nous inaugurons aujourd'hui s'inscrit tout à fait dans cet état d'esprit.

J'en profite d'ailleurs pour remercier et féliciter tout de suite les artistes des Ateliers du soleil et leur Directrice : Madame Podvin, pour la beauté de leurs tableaux et de leurs objets d'art.

"Autrement dit" : c'est le nom de cette exposition, a déjà remporté un franc succès à Douai où elle a déjà été présentée, et il ne fait pas de doute

qu'elle connaîtra à Lille la même réussite.

Son originalité et toute sa richesse proviennent de la diversité des profils des auteurs qui délivrent d'une manière très personnelle leur perception du monde.

J'ai vu des tableaux très riches en couleur qui inspirent toute la joie de vivre, et d'autres tout aussi magnifiques qui expriment plutôt avec des couleurs sombres et grises, l'angoisse et la difficulté d'adhérer à la vie.

L'art est un moyen de communication universel ; tout artiste quelque soit son vécu, ses moyens physiques ou intellectuels peut, grâce à lui, exprimer, avec l'exactitude que non pas les mots, une émotion ou un message.

C'est là que se trouve toute la noblesse de la création artistique et de cette exposition en particulier, car parmi les artistes de renom qui exposent ici leurs oeuvres, figurent également celles

de stagiaires handicapés des ateliers du Soleil que Madame Podvin initie aux techniques de l'art.

C'est pour cela que je trouve que le titre : "Autrement dit" est tout à fait bien choisi.

Chaque oeuvre exprime en effet une idée ou un sens que le visiteur ne peut saisir qu'en faisant un effort d'attention. C'est pour cela qu'il faut prendre du temps et s'attarder devant chaque tableau, ou chaque sculpture.

Je crois que justement parce qu'ils ont une expérience de la vie qui n'est pas commune, et parce que le regard qu'ils portent sur le monde est parfois plus sensible, la création artistique des personnes handicapées est chargée d'une émotion esthétique très originale.

Je suis très heureux que nous puissions, à l'occasion de cette cérémonie, en saisir tout l'intérêt.

La Ville de Lille met un point d'honneur à encourager ce type de manifestation culturelle ou toute autre action dont l'objectif est d'intégrer les personnes handicapées.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les quarante associations qui connaissent bien les problèmes spécifiques à la vie quotidienne des handicapés.

Grâce à un partenariat constructif nous avons pu élaborer une politique globale, qui s'inscrit tout à fait dans la logique de celle déterminée par le Ministre Gillibert, et prendre des mesures très efficaces.

De plus, j'ai créé, il y a deux ans de cela, une délégation spécifique, et c'est à Monsieur Colin, Adjoint au Maire que j'ai confié la mission d'assurer à tous les niveaux le confort et l'intégration des handicapés.

Nous avons mis l'accent sur trois

priorités qui me paraissent indispensables pour préserver l'autonomie de chacun : l'emploi, l'accessibilité et les loisirs.

En ce qui concerne l'emploi, la ville de Lille a mis en place "COMPETENCE" : une association qui prépare à l'emploi et à l'insertion professionnelle. Elle se fonde sur la mise en valeur des compétences de chaque individus, car il faut en effet, non pas présenter les handicaps mais bien les aptitudes professionnelles des uns et des autres.

L'accessibilité des équipements publics pour tous, est également un problème que nous avons tenu à résoudre d'une manière décisive. C'est pour cela, que désormais je n'accorde plus de permis de construire à ceux qui n'auraient pas tenu compte des personnes dont la mobilité est réduite.

La Mairie elle même, dispose pour l'instant d'un plan incliné du côté de l'entrée Saint-Sauveur, côté métro, mais

sachez qu'à la suite des travaux qui vont commencer courant avril 1992, les handicapés pourront accéder à l'Hôtel de Ville en passant par l'entrée principale.

En ce qui concerne la réalisation du projet EURALILLE, nous nous sommes associés dès le début de la conception du projet avec l'Association des Paralysés de France pour que tout soit conforme.

De plus, si autrefois un seul cinéma était facilement accessible, aujourd'hui grâce à notre détermination, ce sont 7 cinémas lillois qui se sont mis à la page.

Avoir la liberté de choisir ses loisirs, est en effet une liberté que nous devons garantir pour chacun.

Cet été, la Ville de Lille a permis à 50 personnes handicapées de pratiquer les sports dont elles rêvaient, comme par exemple l'aéronautique ou du bateau.

La réussite de cette première

expérience et l'enthousiasme des participants nous a d'ailleurs engagés à la renouveler régulièrement.

En tant que Président de la Communauté Urbaine, j'ai également voulu, qu'un effort soit fait pour réduire les frais de déplacement.

C'est la raison pour laquelle, depuis janvier 1991, la Communauté Urbaine a signé une convention avec les deux associations spécialisées dans les problèmes de transport.

Au résultat, pour un prix symbolique, les personnes à mobilité réduite peuvent circuler librement dans toute l'agglomération.

On oublie souvent qu'un handicap occasionne souvent des frais supplémentaires pour ceux qui les subissent, il est donc normal que la collectivité, quand elle le peut puisse se montrer solidaire des handicapés.

Cette solidarité fraternelle, nous rappelle que personne n'est à l'abri d'un accident ou d'un quelconque malheur.

Se mettre à la place des autres, c'est une manière de se garantir soi-même.

Cette exposition, à sa façon nous rappelle cette évidence jusqu'à travers l'art c'est l'humanité qui se manifeste. Dans son degré le plus haut et le plus noble.

Place donc à l'art, et grand succès à cette superbe exposition.